

Holtzemer

LA GAZETTE DE NOTRE VILLAGE



JANVIER 2023 **N° 56**



édito

Chères Holtzheimois, chers Holtzheimois,

La fin de l'année 2022 est marquée dans notre commune par de **belles et importantes manifestations de souvenir et de solidarité**.

Ainsi, il me tient à cœur et à toute l'équipe municipale de commémorer le 11 novembre : le souvenir de nos arrière-grands-parents combattant durement dans l'armée allemande doit rester vivant. En même temps, nous partageons le constat de la fragilité de la paix en Europe. Merci à vous tous de participer et en nombre à ce devoir de mémoire.

De même, nous tenons à exprimer notre solidarité avec le peuple ukrainien à l'occasion du souvenir de l'Holodomor, tragique période des années 30 où la Russie a organisé la famine et donc le génocide de milliers d'Ukrainiens ; l'Histoire ne se répète-t-elle pas d'une certaine façon à l'heure actuelle ?

Et en cette fin d'année au moment où la précarité s'installe dans les ménages, la solidarité est de mise. Ainsi, des élus et bénévoles se mobilisent pour la collecte de dons pour la Banque Alimentaire, le don du sang, les enfants dans le cadre du calendrier de l'Avent inversé et vous tous, chers villageois, en fréquentant notre beau marché de Noël solidaire dont les bénéfices sont reversés à des associations humanitaires.

C'est donc avec cette forte reconnaissance envers les élus, les associations, bénévoles, petits et grands qui font preuve d'entraide au quotidien, que **je vous souhaite une bonne fin d'année 2022, santé et bonheur en 2023.**

Espérant vous accueillir nombreux aux vœux du Maire le 13 janvier prochain, un bon moment d'échanges et de convivialité en vue !

VOTRE MAIRE
Pia IMBS

COMMÉMORATION
du 11 novembre p.2

UNE SOIRÉE
en l'honneur de
nos bénévoles p. 5

MARCHÉ DE NOËL
solidaire et
authentique p.6

>> Et plus encore !

>> MISE EN ŒUVRE DE LA Zone à Faibles Émissions-mobilité dans l'Eurométropole de Strasbourg



À partir du 1^{er} janvier 2023, les véhicules **non classés** et **Crit'Air 5** ne pourront plus circuler ou stationner sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg. Pour rappel, il est obligatoire d'avoir une vignette Crit'Air sur son pare-brise ; vous pouvez en faire la demande sur certificat-air.gouv.fr

Des **aides financières au changement de mobilité** et à destination des particuliers et professionnel·les du territoire existent :

- L'Eurométropole propose une **aide à la conversion pour l'achat d'un véhicule propre** allant jusqu'à 3 500 € pour les

particuliers, ainsi qu'un **compte mobilité** pour accéder à un bouquet d'offre de mobilités alternatives (jusqu'à 2 000 €).

- L'État met en place des **aides financières** pour l'acquisition d'un véhicule propre, une **surprime** destinée aux habitants d'une ZFE, ainsi que la **prime au retrofit** électrique.

- La Région Grand Est met également à disposition des **aides pour les entreprises, associations et collectivités**.

L'Agence du Climat vous accompagne et dispense conseils gratuits personnalisés, notamment sur les solutions de mobilité et les aides, au **03 69 24 82 82** (du lundi au vendredi de 9h à 17h30 et le samedi jusqu'à 12h) ou sur : agenceduclimat-strasbourg.eu

Le non-respect de la réglementation ou l'absence d'identification du véhicule par une vignette Crit'Air expose les véhicules en circulation et en stationnement à une amende de classe 3 (68 €) pour les véhicules légers et de classe 4 (135 €) pour les poids lourds, cars et autocars.

De nombreuses **alternatives** à la voiture individuelle existent, **vélo, bus, tram, train, autopartage...** Guide pratique et informations sont à retrouver sur zfe.strasbourg.eu

>> COMMÉMORATION DU 11 novembre 2018



La commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 est chaque année l'occasion, pour les **élèves du CM2 de M. Schelcher**, de faire la lecture d'extraits de lettres de soldats de Holtzheim adressées à leurs familles. Ces correspondances ont pris un relief particulier cette année tant leurs contenus nous renvoient aujourd'hui à la guerre qui sévit en Ukraine. Un conflit avec sa cohorte de morts, de blessés, de déplacés et toutes les exactions qu'il engendre.

À l'issue de l'office œcuménique, élus, sapeurs-pompiers, anciens combattants et villageois se sont retrouvés pour la cérémonie aux monuments aux morts.

C'est avec gravité que **Pia Imbs**, maire de Holtzheim et **Christian Huber**, son homologue de Willstätt ont exprimé la nécessité absolue de combattre les idéologies qui attisent

les haines et font le lit des conflits. **Les chorales Accroche Chœur et paroissiales, le Rallye Trompes, Les Brich Wackes** ont prêté leur concours à cette cérémonie proposant une mise en situation en uniformes de la grande guerre.



>> DU CÔTÉ DU JUMELAGE : Volkstrauertag

Dimanche 13 novembre à **Eckartsweier**, l'une des 5 communes de la Communauté de Communes de Willstätt, des élus de Holtzheim ont participé à la cérémonie du **Volkstrauertag** en l'honneur de toutes les victimes des deux derniers conflits mondiaux en Allemagne.

Christian Huber, Maire de Willstätt, a rappelé que dans une guerre il n'y avait en fin de compte que des perdants ; des victimes, des destructions, de la souffrance et de la désolation dans les deux camps. Et de souligner que la guerre imposée à l'Ukraine devait nous faire prendre conscience de la fragilité de la paix et de la nécessité d'œuvrer sans relâche pour la préserver. Les élus, par leur présence, ont témoigné de leur compassion et de leur amitié.



>> HOMMAGE AU peuple ukrainien



Ce 26 novembre, le **conseil municipal de Holtzheim** s'est associé à la **délégation permanente ukrainienne auprès du conseil de l'Europe** pour commémorer la tragédie de l'**Holodomor** à Holtzheim.

Cette cérémonie était l'occasion pour les élus et habitants de Holtzheim, aux côtés de l'**ambassadeur d'Ukraine** et de **Borys Tarasyuk**, représentant permanent de l'Ukraine auprès du Conseil de l'Europe de se recueillir en souvenir des millions de morts de la **grande famine de 1932-1933** et d'exprimer toute leur solidarité au peuple ukrainien dans le contexte de guerre actuelle.

Extraits du discours de Mme le Maire de Holtzheim :

"Difficile de ne pas faire le parallèle entre le Holodomor et le cynisme de la guerre actuelle. Depuis neuf mois, les Ukrainiens résistent aux assauts russes. Mieux, ils les repoussent. Votre courage force l'admiration. Votre héroïsme inspire le respect. Malgré les morts, malgré les drames, le peuple ukrainien se bat et n'a jamais rien cédé.

Aujourd'hui, plus que jamais, notre tâche principale, notre responsabilité commune est de faire en sorte que la commémoration qui nous réunit aujourd'hui nous oblige à garder en mémoire la Grande Famine Ukrainienne et de ne pas laisser ces horreurs se reproduire. Aussi, c'est un honneur renouvelé pour la commune de Holtzheim d'accueillir le Monument aux victimes du Holodomor.

Puisse cet endroit de la commune devenir un lieu de mémoire et de réflexion pour tous les ressortissants ukrainiens de notre territoire. Au travers du conflit que vous vivez, ce sont nos valeurs communes et partagées qui sont attaquées, c'est notre modèle démocratique. Ce sont finalement les droits de l'Homme qui sont remis en cause.

Aussi, au nom du Conseil Municipal de Holtzheim, je tiens à rappeler notre soutien et notre solidarité pleine et entière envers le peuple ukrainien. »

>> OCTOBRE ROSE À HOLTZHEIM : une coloration généreuse !

La démarche « **Octobre rose** » est une campagne annuelle de sensibilisation au cancer du sein et à son dépistage. La commune de Holtzheim a souhaité porter cet engagement en s'associant aux opérations proposées par les associations locales.



Ainsi **3 événements** ont eu lieu pour lever des dons :

- **Au basket**, dans le cadre d'un match du Championnat, lors de la rencontre à domicile contre Maubeuge. L'association a ainsi accepté de se mettre aux couleurs du thème, avec une décoration spécifique et une touche de rose dans la tenue des joueurs. *L'ensemble des entrées ainsi que des dons issus d'une tombola ont ainsi été reversés à la fondation ARC pour la recherche sur le cancer.*

- **À la Gravière du Fort**, où l'équipe de la « **plongée avec un E** » a mis en place une après-midi pendant laquelle les participants ont pu courir, nager ou encore marcher, avec un encadrement assuré par la **Fédération Française de la Randonnée pédestre**. *L'ensemble des dons a été reversé à la Ligue du Bas-Rhin.*

- Enfin, c'est à travers un **spectacle proposé à l'Espace Marceau** « **Les Loges de l'effeuillage** » que ce mois s'est terminé, permettant ainsi au **Comité des Fêtes de faire un don à la Ligue**.

Par ailleurs, tout au long du mois, vous avez pu observer une **décoration inédite** au sein de la commune qui a choisi de parer différents secteurs du village de guirlandes de soutiens-gorge et de rappeler, par un marquage au sol et un cadre photos, la cause qui nous unissait en ce mois d'octobre.

Enfin, des animations ont été proposées tout le mois à la Médiathèque Marceau : conférences, lectures ciblées et **confection de coussins au profit de l'ICANS** (Institut de Cancérologie Strasbourg Europe). L'association **A Petits Patch'** a également pris l'initiative de confectionner une vingtaine de ces coussins. Merci à toutes nos couturières !



La commune remercie toutes les associations qui se sont mobilisées, ainsi que les généreux donateurs.

>> COLLECTE NATIONALE DES Banques Alimentaires à Holtzheim



La Banque Alimentaire, **créée en 1985 en Alsace**, est aujourd'hui une très grande entreprise caritative nationale.

Les contraintes sanitaires imposées par la Covid se sont imposées à son organisation depuis trois ans, mais sans remettre en question sa vocation.

Récemment, l'évolution de la conjoncture socio-économique pouvait nous faire craindre une préoccupation supplémentaire. Fort heureusement, cela n'a pas été le cas, bien au contraire.

Depuis 2014, cette grande manifestation de générosité se déroule au magasin **Leclerc Express de Holtzheim** à la fin du mois de novembre et recourt aux acteurs de la municipalité, du **CCAS et des fidèles bénévoles**.

Ainsi cette année, ce n'est pas moins de 24 de ceux-ci qui ont donné de leur temps pour accueillir dons et donateurs du 25 au 26 novembre. Plus de 1405 kg de denrées alimentaires ont été récoltés, ce qui représente une participation remarquable !

Un très grand MERCI aux anonymes qui ont donné parfois à la mesure de leurs moyens, souvent plus encore.

MERCI encore aux bénévoles dont nous avons parlé ci-dessus (*certain ont partagé ce temps précieux avec l'organisation et l'animation de notre Marché de Noël Solidaire ce même week-end*).

Merci à Louis, collégien souriant qui a fait valoir son attachement à la journée citoyenne par sa participation.

Merci Hélène pour son dynamisme bienveillant en la matière.

Rendez vous déjà à l'an prochain !



>> UNE SOIRÉE EN L'HONNEUR de nos bénévoles

Vendredi 18 novembre, le maire **Pia IMBS** a chaleureusement remercié les bénévoles qui s'investissent tout au long de l'année dans le village.

Ils méritent toute notre reconnaissance et nos encouragements à poursuivre leur forte implication pour améliorer la vie quotidienne dans notre commune.

On peut citer notamment l'aide au montage du marché de Noël, les bénévoles de la médiathèque ainsi que ceux de la maison de retraite, les chauffeurs du minibus, le service à la fête des aînés, l'Amicale du Don du Sang, l'entretien de l'église, le soutien au broyage des sapins, les assesseurs aux bureaux de vote...

Ce don du temps, ce service rendu et cette implication au profit des Holtzheimois méritaient bien un bon repas

convivial au Foyer Saint Laurent avec le conseil municipal qui les a vivement applaudis.

Et Pia IMBS de citer : « **Donner est un plaisir plus durable que recevoir; car celui des deux qui donne est celui qui se souvient le plus longtemps** ».



>> UN MARCHÉ DE NOËL solidaire et authentique

Holtzheim a revêtu ses habits de fête le temps d'un week-end. **Les 26 et 27 novembre**, sous une météo clémente, l'édition 2022 de notre marché de Noël a rencontré, encore une fois, un franc succès. Holtzheimois et visiteurs des villages alentours sont venus nombreux profiter des différentes animations mises en place pendant ces deux jours.

Les **29 exposants** du marché de Noël, artisans locaux et généreuses associations, ont proposé **leurs propres créations, décorations de Noël, bijoux, artisanat en bois, tissu, crochet, produits du terroir, bredele, vin chaud...**

Les **plateaux d'huîtres** de l'association de **marche nordique**, mobilisée « *en faveur de Chloé, 22 ans, lourdement handicapée et filleule d'une des membres de l'association décédée en 2021* », ont été largement plébiscités.

Comme les années précédentes, s'agissant d'un marché solidaire, une grande partie des bénéfices tirés des ventes de produits a été reversée à **diverses associations humanitaires**.

Le **concert de Noël de Männerchor d'Eckartsweier** à l'église Saint Laurent ainsi que celui des **chorales Accroche Chœur et Sainte Cécile**, le traditionnel **repas solidaire** organisé par l'**association Sport Energie** le dimanche midi au Foyer Saint Laurent (*dont le bénéfice de 1 300 € est réparti entre l'épicerie sociale Le pain partage et le centre Béthanie situé à Brazzaville*), sans oublier la venue exceptionnelle du Père-Noël pour le plus grand bonheur des enfants, ont rendu ce beau moment de partage particulièrement festif et convivial.

Les nombreuses associations présentes ainsi que des stands très qualitatifs, le travail des bénévoles et du service technique ont contribué à la réussite de ces festivités. **Le marché de Noël solidaire a, une fois encore, enchanté notre village le temps d'un week-end !**



>> CONCERT DE NOËL



C'est à **4 voix** que s'est ouvert le temps de l'Avent à Holtzheim le samedi 26 novembre lors d'un magnifique **concert donné à l'église au premier jour du marché de Noël**.

Le **Männerchor d'Eckartsweier**, dirigé par le sémillant **Nicolas JEAN**, alsacien qui plus est, a enchanté les auditeurs. Une maîtrise vocale parfaite (même en français !) dans un répertoire religieux et profane. Le public conquis n'aura pas manqué d'exprimer, par des applaudissements nourris, son désir d'une "**Zugabe***", accordée avec plaisir.

À l'issue, un petit tour au marché de Noël pour nos amis allemands qui en ont apprécié l'atmosphère et les saveurs.

*supplément

Liechtel ùn Zàmmehàlt

Mir kanne àlli de Advent's Kàlander im Dezamber.

Schritt fir Schritt, nader àn de Wihnächte, dis Fescht wie mìt Gschankle riemt.

Jede Dàà im Kàlander, e Schogolà fir d'Kinder, e scheens Bild, e Kerz, e Liechtel...

Fir mànchi, e Schritt meh in d'Àrmuet ùn Màngel.

So hàn ùnseri Nanny's wie d'Kinder hiete, jedes Joahr ihre verkehrt Advent's Kàlander orgànisiert.

Dàà ze Dàà, ànschtàtt bekùmme, gann, schtàtt meh fir sìch, ebbs vùn sìch fir d'Ärmschte.

Mir hett kirzli kenne lase "wenjer geht au". Àwer fir die wie schùnn weni hàn, bedit noch wenjer e noch schwarers Lawe. So sinn de Zàmmehàlt in de Noot ùn 's Deile vùn dere Initiative e scheener Zeiche, e Liechtel in de Fìnsternis.

D'Feschtle sinn jetzt erùm, 's Àlldajliche herscht wìdder. E nejs Joahr steht vor ùns. Dis Liechtel soll nìtt ùsgehen. Jeder, nùr sim Màss, kànn's ùnterhàlde.

Pour lire l'article en français,
flashez le QR code



>> VISITE DU Fort de Mundolsheim



Accueillis par le président de l'association "**les amis du Fort Ducrot**" et la maire **Béatrice Bulou**, les élus du Conseil Municipal ont découvert le Fort de Mundolsheim lors d'une visite guidée par **un bénévole**.

C'est le dernier Fort et **le plus petit des 14 Forts** de la ceinture fortifiée de Strasbourg à avoir été construit entre 1878 et

1882 après la victoire de la Prusse sur la France en 1871. Initialement nommé *Mundolsheimer Kopf*, il prend le nom de *Podbielski* puis *Fort Ducrot* en 1918.

À l'abandon depuis la dernière guerre mondiale, la végétation avait pris possession des lieux, vandalisme et pillages contribuant à sa dégradation. C'est dans les années 1990 que la commune de Mundolsheim en a fait l'acquisition.

Depuis 2010, des bénévoles de l'association œuvrent inlassablement à sa réhabilitation et à sa rénovation tous les jeudis et samedis. Le travail accompli par ces passionnés est impressionnant et remarquable.

Composante de notre Histoire et témoin architectural d'une époque, il est regrettable que le Fort Joffre, situé sur le ban de Holtzheim mais non propriété de la commune, n'ait pas suscité, à l'instar des autres forts de la ceinture fortifiée, l'intérêt qu'il aurait mérité.

>> CLASSE 1952 : En voyage aux Canaries



Pour fêter leur **70^{ème} année**, la **classe 1952** de Holtzheim a choisi les Canaries et, plus précisément, Las Palmas de Gran Canaria.

Un hôtel de qualité, une météo idéale... et surtout une ambiance conviviale au sein du groupe, font que le projet d'un prochain voyage est déjà dans tous les esprits.

>> RETOUR EN PHOTOS sur quelques manifestations et animations dans la Commune

Mercredi 26 octobre



Sortie Jeunes à la patinoire l'Iceberg
à Strasbourg où nous avons
une belle équipe de patineurs.

Lundi 31 octobre



Projection ciné "Les BoxTrolls" à la médiathèque suivie d'une goûter offert
par la commune avec animation musicale.
Merci à l'association APEEH qui a offert les bonbons aux enfants.



Lundi 31 octobre



2^{ème} édition de la Soirée Halloween sur le thème de la Forêt Hantée et animée par DJ Draco.
Le repas était organisé également par l'APEEH. La soirée fut un vrai succès.



Samedi 12 et dimanche 13 novembre



Exposition : 85^{ème} anniversaire de l'association Aviculture.



Dimanche 6 novembre



Messe Saint Hubert par les sonneurs
de Trompes de chasse à l'église Saint Laurent.

>> DÉCONNECTION DES gouttières de l'église



Les gouttières de l'église ont été déconnectées du réseau d'assainissement **pour laisser les eaux de pluie s'infiltrer directement dans le sol**. Cette opération permettra de restituer plus de **500 m³ par an** à la nappe phréatique en souffrance depuis quelques années.

Dans les communes de l'EMS, les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales se confondent et sont dirigés principalement vers l'usine de traitement de la Wantzenau avant de rejoindre le Rhin. Une grande partie des 82 millions de m³ d'eau se perdent inutilement et sursollicitent les équipements en cas de gros orage.

Les particuliers sont également encouragés à déconnecter leurs gouttières via des puits d'infiltration et de cuves de récupération d'eau de pluie.

L'EMS propose un accompagnement et des **aides à hauteur de 85%** sur le matériel et la main d'œuvre.

Rendez-vous sur : <https://www.strasbourg.eu/gerer-valoriser-eaux-pluie-jardin> pour plus d'informations.

>> PANNE RÉCURRENTTE DE l'éclairage public

Depuis plusieurs mois, une panne revient fréquemment sur **l'armoire électrique de la Fontaine**, plongeant dans le noir le centre-ville. L'intervention du service technique et d'une entreprise pour rééquilibrer les phases et détecter les fuites de courant n'ont encore rien décelé. **Les investigations sont toujours en cours** et nécessitent de s'attarder sur chaque lampadaire dans un secteur qui en compte quelques centaines et de couper l'éclairage rue par rue. Il n'est pas exclu que le défaut soit souterrain complexifiant encore les recherches.



>> RÉDUCTION DE LA **vitesse** secteur gare



Un aménagement pour réduire la vitesse et sécuriser les accès aux maisons du secteur gare de la rue de Lingolsheim a été réalisé.

Cet aménagement s'est avéré indispensable au vu de l'augmentation des vitesses excessives et des incivilités répétées de la part des usagers de cette voie.

Le service des voies publiques de l'Eurométropole (gestionnaire des voies) a proposé de réduire la vitesse en déplaçant les panneaux d'entrée d'agglomération et de sécuriser le cheminement des piétons.

Cette proposition d'aménagement a été validée par la municipalité et mise en œuvre par l'Eurométropole.

Il faut 30 secondes de plus pour parcourir les 800 mètres concernés par cette réduction de vitesse de **70 km/h à 40 km/h**. En revanche, **la distance d'arrêt** (distance de réaction plus distance de freinage) a été **améliorée de 25 m**. **Il faut 19 m pour arrêter un véhicule qui roule à 40 km/h**.

Cet aménagement a donc nettement amélioré la sécurité de nos concitoyens du secteur gare.



LE MOT de la Policière

ARRÊTÉ DU MAIRE PORTANT RÈGLEMENTATION DE LA CIRCULATION DES CHIENS, DE LA SALUBRITÉ, ET DE LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE SUR LE TERRITOIRE DE HOLTZHEIM À PARTIR DU 07/11/2022



Considérant qu'il appartient de prendre, dans l'intérêt de la sécurité publique, toutes mesures relatives à la circulation des chiens, d'interdire la divagation de ces animaux, et de préciser les obligations des propriétaires, des détenteurs ou des gardiens.

Considérant la recrudescence des animaux présents sur le territoire communal.

ARRETE

I – CIRCULATION DES CHIENS

ARTICLE 1 : Il est expressément défendu de laisser les chiens divaguer sur la voie publique, sur les chemins ruraux et sur les chemins d'exploitation, seuls et sans maître ou gardien. Défense est faite de laisser les chiens fouiller dans les récipients à ordures ménagères ou dans les dépôts d'immondices. Les propriétaires de chiens de garde devront prendre toutes les dispositions utiles pour que ces animaux ne puissent s'échapper des locaux ou terrains dans lesquels ils seront en liberté pour en assurer la garde.

ARTICLE 2 : Tout chien circulant sur la voie publique doit être constamment tenu en laisse, c'est à dire relié physiquement à la personne qui en a la charge. Le port de la muselière pour tous les chiens est obligatoire aux abords des lieux accueillant des personnes vulnérables (crèches, périscolaire, école, maison de retraite...) Ces mesures ne concernent pas les chiens guide ou d'assistance.

ARTICLE 3 : Tout propriétaire ou détenteur de l'un des chiens classés dans les catégories chiens d'attaque ou chiens de défense et de garde est tenu d'en faire la déclaration à la Mairie. Sur la voie publique, les chiens de ces deux catégories doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure. L'accès aux bâtiments publics leur est interdit.

ARTICLE 4 : Les chiens circulant sur la voie publique, même accompagnés, tenus en laisse ou muselés, devront être munis d'un collier portant gravés, sur une plaque de métal, le nom et le domicile de leur propriétaire, ou identifiés par tout autre procédé agréé.

ARTICLE 5 : Tout chien errant non identifié trouvé sur la voie publique sera immédiatement saisi et mis en fourrière. Il en sera de même de tout chien errant paraissant abandonné, même dans le cas où il serait identifié.

ARTICLE 6 : Les propriétaires ont le droit de saisir et de faire conduire à la fourrière les chiens que leurs maîtres laissent divaguer dans les champs, les récoltes et les bois.

ARTICLE 7 : Ne sont pas considérés comme errants les chiens de chasse ou de berger lorsqu'ils sont employés sous la direction et la surveillance de leur maître à l'usage auquel ils sont destinés.

ARTICLE 8 : Lorsqu'un chien est réclamé par son propriétaire, ce dernier doit, préalablement à la remise de l'animal, acquitter à la fourrière les frais de conduite, de nourriture et de garde conformément au tarif en vigueur dans cette fourrière.

ARTICLE 9 : Tout animal ayant mordu ou griffé une personne sera, si l'on peut s'en saisir sans l'abattre, soumis par son propriétaire ou détenteur et à ses frais à la surveillance d'un vétérinaire sanitaire pendant une durée de 15 jours.

Il est interdit pendant cette période, au propriétaire ou au détenteur de l'animal, de s'en dessaisir ou de l'abattre sans autorisation préalable du Directeur Départemental des Services Vétérinaires – déclaration sera faite immédiatement en mairie.

ARTICLE 10 : Il est interdit d'exciter les chiens contre les autres ou les passants. Il est obligatoire de retenir un chien lorsqu'il attaque ou poursuit un passant.

II – SALUBRITÉ

ARTICLE 11 : Il est interdit de laisser un chien faire des excréments liquides ou solides contre les murs ou façades et sur les trottoirs, quais, terre-pleins ou promenades, ainsi que sur les voies piétonnes et les espaces verts.

La personne qui en a la garde devra conduire son animal dans un caniveau ou aménagement prévu à cet effet bordant la chaussée. Lorsque malgré les précautions prises un chien aura exprimé des excréments solides sur un trottoir, quai, terre-plein ou promenade, ainsi que sur les voies piétonnes, la personne qui en a la garde devra ramasser les excréments à l'aide d'un dispositif adéquat et l'évacuer dans une poubelle de voirie – des dispositifs de propreté ont été mis en place, espaces canins, sacs de propreté, ils doivent être utilisés pour permettre de conserver l'hygiène et la propreté des rues.

ARTICLE 12 : Il est interdit d'élever et d'entretenir dans les habitations un nombre de chiens tel que la salubrité publique soit compromise.

III – TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

ARTICLE 13 : Les personnes qui détiennent un ou des chiens à un titre quelconque sont responsables de la gêne que ces animaux sont susceptibles d'apporter à la tranquillité publique.

Elles devront en particulier prendre toutes précautions pour éviter les aboiements dont la durée, l'intensité et la répétition seraient de nature à troubler le voisinage.

Le fait, par maladresse, imprudence, inattention, négligence ou manquement à une obligation de sécurité ou de prudence, imposé par la loi ou les règlements, de porter atteinte à l'intégrité d'autrui par l'utilisation d'un animal sans même qu'il en résulte une incapacité de travail est puni par le Code Pénal.

ARTICLE 14 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 15 : L'arrêté municipal n°141/2014 du 18/09/2014, relatif à la circulation des chiens, la salubrité et la tranquillité publique sur le territoire de Holtzheim, est abrogé.

ARTICLE 16 : Madame la Directrice Générale des Services, le Commandant de Brigade de Gendarmerie, et la Police Municipale, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 17 : Le Maire, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou mise en ligne sur le site internet de la commune de Holtzheim.

Le tour du monde en potiron avec Fabienne

Telle la bonne fée qui transforma une citrouille en carrosse, **Fabienne Uhlmann** (Conseillère municipale) nous révèle comment transformer les potirons en bonnes soupes... même sans casserole.

Le potiron, comme le potimarron, la courgette et tant d'autres (mais pas la citrouille), est un membre de la grande famille des cucurbitacées originaire d'Amérique du Sud.

C'est avec les Portugais qu'il a fait la traversée de l'Atlantique pour rejoindre l'Europe, où il a enrichi les cultures au XVI^{ème} siècle. De là, il a émigré vers d'autres pays chauds ou tempérés du globe pour s'y reproduire sous divers aspects, pesant de 2kg jusqu'à 500kg, et offrant une palette de couleurs passant du jaune au rouge vif, même au vert pour celui d'Hokkaido ou au bleu pour celui de Hongrie.

À l'époque de Vasco de Gama il devait principalement son succès à sa qualité ornementale, attrait qu'il a conservé jusqu'à nos jours, pas seulement pour Halloween.

Aujourd'hui, parfaitement intégré dans nos potagers, c'est surtout à nos palais qu'il révèle ses charmes, comme il avait su séduire ceux des Précolombiens Sudaméricains, il y a déjà 12 000 ans.

Voici donc deux formules pour transformer ce légume magique :



Velouté au Potiron

Ingédients :

1 kg de potiron
1 oignon et 1 gousse d'ail
1 c. à soupe d'huile d'olive
1,5 bouillon cube de légumes
Sel et poivre

Préparation :

- Pelez et émincez l'oignon et l'ail.
- Coupez le potiron en quartiers, retirez la partie centrale avec les graines, épluchez et divisez en gros morceaux.
- Préparez 900 ml d'eau avec le bouillon de légumes

Cuisson :

Dans une casserole, faites revenir l'oignon et l'ail dans l'huile d'olive avec les morceaux de potiron durant 5 mn environ. Puis, versez-y le bouillon, salez et poivrez. Couvrez et laissez cuire 30 à 40 mn à feu moyen. Ensuite, retirez du feu et mixez finement. Si besoin, rectifiez l'assaisonnement. Ajoutez un filet d'huile de courge ou de crème fraîche, saupoudrez de persil ou de cerfeuil... et dégustez.

Soupe de Potiron au four (sans casserole)



Ingédients :

1 potiron d'environ 3 kg
100 g de champignons de Paris frais
50 cl de crème fraîche
125 g Comté
Deux gousses d'ail
Sel, poivre, (piment d'Espelette)
Persil
(5 cl de vin blanc sec)
Pour compléter le niveau :
Lait de riz ou eau

Préparation :

- Le couteau incliné, découpez en biais un couvercle sur le dessus du potiron et réservez-le.
- A l'aide d'une cuillère, retirez la partie centrale molle du potiron avec toutes les graines.
- Emincez finement les champignons et l'ail, hachez le persil, rappez le fromage.
- Placez le potiron, le bas emballé dans une feuille de papier alu, dans un plat allant au four.
- Incorporez-y tous les ingrédients et épices, mélangez et complétez le niveau.

Cuisson :

Remplacez le couvercle découpé sur le potiron et mettez le plat au four préchauffé. Laissez cuire à 200° durant 1h à 1h15 environ. Surveillez la cuisson et l'aspect du potiron qui doit se ramollir légèrement.

Cuit à point sa chair à l'intérieur doit être tendre.

Sortez du four et présentez en ôtant partiellement l'alu. Retirez le chapeau et servez en raclant délicatement la chair du bord intérieur (commencez par le haut sans oublier le couvercle)... et savourez.

>> LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS devient le Conseil Municipal des Jeunes

L'idée mûrit depuis longtemps : **faire entrer des collégien(e)s dans le conseil municipal des Enfants**. Chose faite pour cette année scolaire puisque 5 élèves de l'école élémentaire et 5 collégien(ne)s en classe de 6^{ème} (scolarisé(e)s dans les Collèges Galilée, St Étienne et la Providence) se sont vu remettre l'écharpe. **10 nouveaux(elles) élu(e)s** qui se sont empressé(e)s d'élire leur maire et ses 2 adjoints ! À l'unanimité, ils ont décidé de s'appeler désormais Conseil Municipal des Jeunes de Holtzheim.

Mobilisation pour le don du sang du 27 décembre 2022, rencontre avec les résidents de la maison de retraite (goûter, lectures), participation active à la fête des aînés, etc..., sont quelques-unes de leurs propositions. Une petite équipe bien motivée qui ne manque donc pas d'idées.

Nos élu(e)s vous tiendront informés des actions menées pendant leur mandature !



>> NOTRE SORTIE **nature**

Vendredi le 7 octobre, nous avons fait une sortie dans la nature pour apprendre de nouvelles choses avec **Catherine**, l'animatrice. Pour commencer, on a marché jusqu'à la Bruche, la **rivière** qui coule à HOLTZHEIM.

La rivière coule dans son lit et l'eau bouge, cela s'appelle le **courant**.

L'eau coule de la montagne (les Vosges) jusqu'à la mer du Nord, de l'ouest à l'est, de **l'amont à l'aval**, vers le **Rhin**.

Avant la rivière, il y a le ru puis le ruisseau, puis la **rivière**, puis le **fleuve** (le Rhin) et enfin la **mer**.

On a été voir le **seuil** de la rivière, chacun a ramassé un caillou et a pu faire un ricochet dans la rivière.

Lorsque les cailloux se frottent les uns contre les autres, cela crée du sable qui se dépose au bord de la rivière avec le courant : ce sont les **bancs de sable**.

Nous avons vu qu'un arbre était tombé dans l'eau. Quand l'eau monte, les berges s'abîment, cela s'appelle **l'érosion**.

En regardant le chemin de la rivière, nous avons vu que le lit n'était pas en ligne droite comme pour un canal mais qu'il y avait des virages. C'est normal car la rivière est un milieu naturel.

En marchant, nous avons vu beaucoup de champignons dans le **sous-bois** comme la vesse de loup. Nous avons fait attention à ne pas les écraser.

Nous avons aussi observé les plantes et les arbres. Catherine nous a expliqué que certaines plantes viennent de Chine



(la balsamine de l'Himalaya) ou d'Asie (la renouée du Japon) qui prennent tout le soleil et font de l'ombre à nos plantes qui meurent...

Cela nous montre que la nature est fragile et qu'il faut la respecter.

Nous avons rencontré différents arbres et plantes comme le noisetier, le robinier, le noyer, le chêne avec ses feuilles lobées, le saule blanc, l'églatier, le houblon sauvage...

Grâce à cette sortie, on connaît maintenant les noms des arbres, on sait beaucoup de choses sur la Bruche.

Lorsqu'on ira se promener avec notre famille, on observera la nature différemment.

Texte rédigé par la classe de CP/CE1 de Madame Passefort à l'issue de la sortie : découverte des milieux.

>> RELAIS PETITE ENFANCE : Devenir Assistant(e) maternel(le) Et pourquoi pas vous ?



La commune de Holtzheim est à la **recherche de nouveaux professionnels de la petite enfance** pour étoffer son offre d'accueil individuel. Avez-vous déjà songé à devenir assistant(e) maternel(le) ?

Être assistant maternel c'est **accueillir un jeune enfant chez soi, en l'absence des parents, en prendre soin et lui dire au revoir le soir.** Chacun d'entre nous connaît ce travail, qui paraît a priori simple. Les assistants maternels, par leur disponibilité, permettent à de nombreuses familles d'assumer une vie professionnelle, en même temps que leur statut de parents. Les assistants maternels participent, au même titre que les structures d'accueil collectives, à la vie sociale et économique du pays et au développement de notre société. En effet, les assistants maternels restent toujours le premier mode d'accueil en France pour les jeunes enfants. Confier son enfant à un assistant maternel, c'est permettre un accueil familial à l'enfant. Au fil du temps, les anciennes nourrices (d'où le surnom Nounou) sont devenues des assistants maternels, **agréés par les services de la Protection Maternelle et Infantile.** Ils sont reconnus comme de véritables professionnels de la petite enfance et bénéficient aujourd'hui d'une **formation initiale obligatoire, d'un accès régulier à la formation continue, mais aussi d'une convention collective.**

Choisir d'être assistant maternel, c'est avant tout, accueillir une famille, avec son histoire, ses émotions, ses demandes, ses questionnements. Chaque parent et chaque enfant est singulier. Il est absolument nécessaire de s'adapter à chacun d'entre eux,

de les accompagner en fonction de leurs besoins. Des qualités d'écoute et d'observation mais aussi d'adaptation sont indispensables pour accueillir de façon bienveillante.

Être assistant maternel, c'est aussi travailler seul à son domicile même s'il est possible depuis quelques années de travailler au sein d'une Maison d'Assistants Maternels (MAM), regroupant 4 professionnels maximum. Travailler à son domicile ou en MAM, c'est travailler en totale autonomie et organiser ses journées à sa façon, en veillant à respecter les rythmes des enfants. Il est indispensable de penser cet accueil, de proposer un projet réfléchi en fonction des besoins des enfants, et des contraintes existantes. Mais travailler à son domicile, c'est aussi devoir harmoniser sa vie professionnelle et sa vie privée. Cela a donc un impact sur le reste de la famille et sur l'organisation des espaces, qui oblige nécessairement une réflexion en amont de l'accueil

Le Relais Petite Enfance, lieu ressource et de soutien de proximité, permet aux professionnels qui le souhaitent, d'être accompagnés dans leur pratique, soutenus et écoutés. Des ateliers d'éveil hebdomadaires (le mardi et vendredi) permettent de rompre l'isolement et d'offrir l'opportunité aux enfants accueillis de se sociabiliser. Les professionnels peuvent également bénéficier de réunions à thème, de groupes de parole ou bien de journée de formation, selon les demandes.

La profession d'assistant maternel est un métier très riche, qui demande de nombreuses qualités et qui est en constante évolution.

Pour de plus amples renseignements sur le métier d'assistant maternel et ses conditions d'accès, n'hésitez pas à contacter **Laure KESSOURI**, la responsable du Relais Petite Enfance au **06 69 92 93 36** ou par mail **rpe@holtzheim.fr**

>> ADN VEXIN PAYSAGE Groupe HLDS vient de s'installer dans notre commune, Rue des Serruriers

La société compte déjà plus de vingt salariés et reste à la **recherche de nouveaux collaborateurs.**

ADN Paysage est une entreprise parisienne qui cherche à s'implanter dans différentes régions, dont l'Alsace.

Son dirigeant, **Dimitri Hochart**, connaît bien notre région et son choix s'est assez naturellement porté sur la commune d'Holtzheim. La situation géographique et les infrastructures ont été des éléments déterminants, sans oublier une vie de village agréable pour ses 20 collaborateurs.

La protection de la faune et de la flore revêt une grande importance pour ADN Paysage.

La société développe des techniques et de nouvelles technologies plus respectueuses du cycle naturel de la faune et de la flore avec, par exemple, la mise en place d'espèces vivaces ou encore le recours à l'éco-pâturage. Le bien-être des riverains et des collaborateurs est également largement pris en compte. En effet, les travaux d'élagage et l'entretien des espaces verts sont réalisés avec du matériel à réduction de bruit.

>> VOGESIA HOLTZHEIM BASKET :

Bilan à la mi-saison



Dennis Ona Embo (deuxième en partant de la gauche) au chalet tenu par la Commission Jeunes de la Vogesia Holtzheim Basket.

L'équipe 1 masculine qui évolue en **Nationale 2** se classe à la quatrième place du classement derrière le WOSB et Lons-le-Saunier et à égalité de points avec Tremblay.

L'équipe coachée par le tandem **Patrice Koenig - Mathieu Hochenedel** affiche un bilan de huit victoires pour trois défaites en onze rencontres disputées.

L'objectif de la phase retour pour **Dennis Ona Embo, Joris Wagner et leurs coéquipiers** est de rester concernés jusqu'au bout dans la lutte pour les play-offs d'accession en Nationale 1.

L'équipe 2 masculine dirigée par **Drazen Klaric**, qui joue en **Pré-nationale**, affiche un bilan de trois victoires et quatre défaites en sept matches disputés.

L'objectif principal pour **Guillaume Bakadal et ses partenaires** est de se maintenir en fin de saison.

L'équipe 3 dirigée par **Aziz Jaafari et Luc Houpline** qui évolue en **Pré-régionale** réalise une phase aller intéressante avec un bilan de cinq victoires pour deux défaites en sept matches joués.

Pierre-Louis Troussey, Ludovic Franck et leurs partenaires voudront jouer les trouble-fêtes et se mêler à la lutte pour décrocher une place sur le podium, voire mieux.

L'équipe 4 entraînée par **Steve Harter**, qui évolue en **Départementale 4** réalise un début de saison quasi-parfait avec un bilan de six victoires pour une seule défaite en sept matches joués.

L'objectif est clair : la montée en fin de saison.

L'équipe 1 féminine qui évolue en **Pré-régionale** a entamé la saison sur les chapeaux de roues dans la lignée de ces dernières saisons où elles ont tout raflé sur leur passage. En effet, l'équipe dirigée par **Pascal Heili** affiche un bilan de sept victoires pour une petite défaite en huit matches joués.

Kathleen Bourdin, Amélie Voynet et leurs coéquipières ont pour but de poursuivre sur leur lancée et connaître en fin de saison une nouvelle fois les joies d'une montée.

Les équipes de jeunes masculines et féminines poursuivent leur évolution sous la houlette de **Damien Alison**.

L'objectif est qu'elles engrangent un maximum de victoires et que l'ensemble des joueurs(euses) prennent du plaisir et qu'à l'avenir tous ces jeunes évoluent dans les différentes équipes seniors du club.

Par ailleurs, le club a accueilli, le vendredi 23 septembre, plusieurs résident(e)s de **Foyer d'Accueil Médicalisé Léonard Singer** à la Salle de la Bruche.

Sous le regard attentionné et les conseils avisés de quatre joueurs de l'équipe 1 masculine, en l'occurrence **Dennis Ona Embo, Thomas Pottier, Seydina Ababacar N'Diaye et du capitaine Roman Mackowiak**, ils ont pu participer à différents ateliers, exercices, jeux concoctés par les quatre joueurs holtzheimois.

Les résidents sont repartis de la Salle de la Bruche des étoiles plein les yeux et le club va renouveler ce type d'opération à l'avenir.

En outre, la **Commission Jeunes** du club dirigée par **Sandrine Mensah** a tenu un chalet lors du Marché de Noël de Holtzheim. Le fantastique meneur de l'équipe 1 masculine et chouchou du public holtzheimois, **Dennis Ona Embo**, est passé au chalet pour le plus grand bonheur des jeunes joueurs du club, des parents et autres membres du club.



Journée avec la Foyer d'Accueil Médicalisé Léonard Singer

Si vous souhaitez rejoindre le club, veuillez contacter :

Michel Nopper (section seniors)

au 06 11 52 43 80

ou par mail à michel.nopper@systeme-u.fr

Damien Alison (section jeunes)

au 06 03 54 40 58

ou par mail à damien.alison@hotmail.fr

>> AS HOLTZHEIM FOOT :

Bilan à la mi-saison

L'équipe 1 qui évolue en **District 2** est première de son groupe devant Breuschwickersheim et Strasbourg SUC (qui compte toutefois deux matches de retard).

L'objectif pour **Franck Garcia, Robin Hirschner et leurs partenaires** est de réaliser un parcours sans faute afin de retrouver le District 1.

L'équipe 2 qui joue en **District 7** est actuellement deuxième derrière l'équipe 3 du FC Truchtersheim. Trois points séparent les deux équipes pour le moment.

Lors de la phase retour, l'objectif sera comme pour l'équipe 1 de réaliser un parcours parfait afin de rattraper dans un premier temps puis dépasser Truchtersheim 3 au classement et accéder au District 6.

L'équipe 3 qui évolue en **District 8** a connu une première partie de saison compliquée avec seulement deux victoires pour six défaites en huit matches disputés.

L'objectif sera de redresser la barre dès la reprise afin de remonter au classement.

Du côté des **jeunes**, les différentes **équipes féminines et masculines** poursuivent leur progression et vont mettre tout en œuvre pour décrocher un maximum de victoires lors de la deuxième partie de saison.

Si vous souhaitez rejoindre le club, veuillez contacter :

Eric Lutz (section seniors)

au 06 08 06 79 46

ou par mail à l'adresse suivante : e.lutz@batifer.fr

Coralie Brubach (section jeunes)

au 06 19 45 25 88

ou par mail à : coralie_brubach@hotmail.com

ou coraliefootash@gmail.com



>> Etat civil

NAISSANCES

TRICOT Yann 23/10/2022

DÉCÈS

SCHOTT Michel-Walter 21/10/2022

STEEGER Rodolphe 26/10/2022

HOUËL Gérard 27/10/2022

RUHE Hans Jürgen 27/10/2022

SCHMITT Dominique 29/10/2022

MASSON Jasmine 03/11/2022

BREHM Gérard 09/11/2022

OTT Marie 24/11/2022

OTT Marie Odile 24/11/2022

HEBERLÉ Patrick 25/11/2022

MARIAGES

JABIR Khadija et BOUSSAHA Fathi 05/11/2022

GRANDS ANNIVERSAIRES

80 ans

FRITSCH Marie-Louise Marthe 22/10/2022

Noces d'Or - 50 ans de mariage

SCHOETTEL Liliane et Albert 18/11/2022

Noces de Diamant - 60 ans de mariage

LITT Aimée et Gérard 17/11/2022

L'AMICALE des aînés

Tous les 15 jours le **KÄFFEKRANZEL** vous propose des après-midis de détente et de rencontres avec, selon les envies, divers jeux (rami, Scrabble, Rummikub, échec, marelle...).

Un thé ou café gourmand, digne des meilleurs salons de thé, y est servi par de charmantes animatrices dans la salle des associations de la salle de la Bruche.

La bonne humeur est toujours de la partie et les coutumiers vous attendent pour la partager avec vous.

Aucune excuse ne s'offre plus à vous pour ne pas participer :

- Les chauffeurs bénévoles du minibus de la commune vous cherchent à votre domicile (à préciser au moment de l'inscription).
- Les tartes et gâteaux sont confectionnés par les meilleures pâtissières de Holtzheim.

N'attendez pas pour annoncer votre participation auprès de Fabienne Uhlmann au **06.17.94.32.14**.

Toujours le jeudi de 14h30 à 17h30, voici les prochaines dates :

12 janvier - 26 janvier - 9 février - 23 février - 9 mars

Salle des associations (Salle de la Bruche)



**>> Seul(e), personne pour vous emmener faire vos achats ?
Nous avons la solution.**

Prenez le minibus... c'est gratuit !

Pour faciliter vos courses, nos conducteurs bénévoles de minibus se font le plaisir de vous véhiculer à destination du supermarché Leclerc Express de votre village plusieurs fois par semaine.

Organisé et financé par la commune, en partenariat avec le magasin Leclerc Express, ce service s'adresse à **tous les habitants de la commune, quel que soit votre âge...** Il est **totalelement gratuit, économique et convivial...** Autant en profiter !



Comment ?

Il suffit de vous rendre à **9h** à l'un des arrêts habituels les mardi, mercredi et vendredi matin. **Attention à partir de février : les mardi et vendredi matin.**

- Départ mairie
- Parking de la médiathèque
- Place des Colombes, face à la Maison de retraite ,
- 7 rue de Hangenbieten
- Rue des Maires Raedel (Crédit Mutuel)

Le retour, généralement entre 10h15 et 10h30, se fait directement devant votre domicile.

Il est également possible de faire déposer vos ordonnances de médicaments à la pharmacie à l'aller pour les récupérer au retour, ou de faire un passage rapide à la banque...

Merci de contacter le secrétariat de la mairie pour aménager le circuit si vous résidez dans un autre quartier que ceux des arrêts actuels.

Bon vent Julien !



Voilà plus de 5 ans que **Julien LOPES** travaille à la médiathèque, tout d'abord en tant que contractuel puis fonctionnaire depuis juillet 2022, et c'est à ce titre, qu'il a postulé pour poursuivre sa carrière dans la future médiathèque Nord de Schiltigheim.

Nous lui souhaitons un bel épanouissement et réussite dans ses nouvelles fonctions.

Discret et efficace, il est apprécié par toute l'équipe de la médiathèque. Compétent, toujours disponible et à l'écoute, il est estimé par nos lecteurs.

En charge du secteur jeunesse, il a su proposer des animations d'une grande qualité, que ce soit les accueils de Bébés lecteurs qui ont un succès qui ne se tarit pas, les lectures pour les plus grands, les séances de cinéma ou les ateliers jeux, il y a apporté sa touche personnelle et son professionnalisme, en lien avec les bénévoles.

Très apprécié par les enseignants de l'école maternelle et l'école primaire, il gérait les accueils avec beaucoup de sérieux.

Le planétarium à l'honneur En avant-première, un aperçu du nouveau planétarium !

Conférence, **mardi 17 janvier** à 15h: « **D'un planétarium à l'autre : une fenêtre ouverte sur l'Univers** »

1982 : au cœur de l'Université de Strasbourg et sous l'impulsion de l'Observatoire astronomique, s'ouvre le cinquième planétarium de France. Durant 40 ans, cette salle de spectacle a permis à plus d'un million de spectateurs de découvrir le cosmos sous son dôme de projection.

2023 : tout proche du site originel, un nouvel écran nous embarquera dans des odyssées stellaires encore plus immersives. L'une des particularités de cette nouvelle salle de spectacle ? Son lien privilégié avec la recherche en astronomie, ses données scientifiques et ses images.

Coup de projecteur sur ces deux lieux d'exception, dont les animations proches du public constituent le dénominateur commun.

Avec **Jean-Yves Marchal**, Médiateur scientifique, Jardin des sciences, Université de Strasbourg- entrée libre sur inscription.



Les Nuits de la Lecture 2023



Crédit Photo Marcella Barbieri

vont vous faire peur, après l'amour en 2022, les Nuits de la lecture se tourneront vers un autre genre de sensations fortes, puisque le thème choisi pour cette **7^{ème} édition** est celui de la peur...

C'est pourquoi nous vous proposons **Vendredi 20 janvier à 17h** un spectacle de **Cahina BARI** qui va vous faire frissonner !

"INDIGA ET LA FORÊT DES SEPT PEURS" Un conte de la taïga.

Dans la Taïga profonde, on est chasseur de père en fils depuis toujours.

"Soyez partout ensemble et regardez toujours dans la même direction !", avait dit l'ancien aux deux frères.

Mais ils sont si jeunes... Une seconde d'inattention, un instant de peur, et tout bascule...

Pour retrouver son frère, Indiga devra affronter Sept Peurs, traverser autant de forêts, sauter autant de rivières, gravir autant de montagnes...

Cette légende du Grand Nord asiatique oppose la force de la nature à la fragilité de l'être, pour que le courage l'emporte sur la peur et qu'un enfant puisse changer son cœur de lièvre en cœur de chasseur.

Durée : 45 min. Tout public. À partir de 6 ans, sur inscription.

ANIMATIONS CULTURELLES DE LA Médiathèque

Janvier 2023

Exposition des originaux de l'album « ELIZABAT »
de l'illustratrice Margot GEORGE du 11 janvier au 31 janvier 2023.

MERCREDI

4 JANVIER à 15h

ATELIER BRICOLAGE

Atelier bricolage animé par **Aline, Christiane et Julien**.

Suivi de la dégustation de la galette.

À partir de 5 ans, sur inscription.



MARDI

10 JANVIER à 18h

SOPHROLOGIE

Atelier sophrologie proposé par le

Docteur Catherine BEAU.

Se référer aux modalités d'inscription*.



MERCREDI

11 JANVIER à 15h

LECTURE

Lecture du Kamishibai « **ELIZABAT - la chauve-souris** »
présentation des dessins originaux suivie d'une séance
de dédicaces des albums « **ELIZABAT** » en présence de
l'auteur, **Florian Poirier** et de l'illustratrice, **Margot George**.



MARDI

17 JANVIER à 15h

CONFÉRENCE

« **D'un planétarium à l'autre : une fenêtre ouverte sur l'Univers** » Avec **Jean-Yves Marchal**, Médiateur scientifique,
Jardin des sciences, Université de Strasbourg - Entrée libre
sur inscription.

MARDI

17 JANVIER à 20h

CAFÉ DES PARENTS en partenariat avec le RPE.

« **En ce mois de résolution, et si je décidais de ne pas m'oublier !
Prévenir le burn-out parental** »

Une rencontre animée par **Rachel Dietrich**, coach parental certifiée **méthode Filliozat** et
Laure Kessouri, éducatrice spécialisée. Sur inscription.



MERCREDI

18 JANVIER à 10h30

BÉBÉS LECTEURS

Contes et histoires pour nos bébés lecteurs.

Pour les p'tits bouts de 0 à 3 ans, sur inscription.



VENDREDI

20 JANVIER à 17h

LECTURE

Dans le cadre de **la nuit de la lecture**, spectacle de **Cahina BARI** « **INDIGA ET LA FORET DES SEPT
PEURS** ». Un conte de la taïga - Durée : 45 min - Tout public à partir de 6 ans, sur inscription.



MARDI

24 JANVIER à 18h

SOPHROLOGIE

Atelier sophrologie proposé par le **Docteur Catherine BEAU.**

Se référer aux modalités d'inscription*.



MERCREDI

25 JANVIER à 15h

CINÉ-JEUNES

Séance ciné-jeunes dans l'auditorium.

À partir de 7 ans, sur inscription.



* **Sophrologie** : Public adulte
Sur inscription uniquement.
Participation financière
(12€ la séance ou 60€ par trimestre).
Venez avec votre tapis de sol et un petit plaid.

Février 2023

Dans le cadre d'« **Enfantine** », un mois dédié à la petite enfance :

Exposition photos dans la salle d'animation de la médiathèque du **1^{er} février au 8 mars 2023**
« **Coup de projecteur sur un métier fabuleux, les assistantes maternelles dans leur quotidien** »
Une exposition proposée par le Relais Petite Enfance (RPE) en partenariat avec la médiathèque.

MARDI

7 FÉVRIER à 20h

CAFÉ DES PARENTS en partenariat avec le RPE.

« **Les relations dans la fratrie : entre amour et conflits** ». Une rencontre animée par **Rachel Dietrich**,
coach parental certifiée **méthode Filliozat** et **Laure Kessouri**, éducatrice spécialisée. Sur inscription.

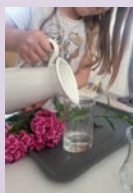


MERCREDI

15 FÉVRIER à 15h

ATELIER PARENT/ENFANT

Laetitia Kleinwaechter de **Perles en Eveil** animera un atelier Montessori.
"Les enfants accompagnés d'un adulte découvriront, dans un environnement adapté, des activités autonomes qui leur permettront de manipuler, s'amuser, chercher, se tromper, expérimenter, observer, choisir, découvrir dans le but de développer leur potentiel et de gagner en confiance en soi. Les adultes présents pourront se laisser porter par le rythme de leur enfant et observer leur potentiel s'exprimer, se libérer... et emporter des idées pour la maison". Sur inscription.



MERCREDI

22 FÉVRIER à 10h30

BÉBÉS LECTEURS

Contes et histoires pour nos bébés lecteurs.

Pour les p'tits bouts de 0 à 3 ans, sur inscription.



MARDI

28 FÉVRIER à 19h

CONFÉRENCE

« **La sophrologie, C'est quoi ? Pour qui ? Pour quoi ? Comment ?** » par le **Docteur Catherine BEAU.**

La conférence apportera des précisions sur cette discipline de développement personnel favorisant une plus grande connaissance de soi, un rapport plus harmonieux avec son environnement pour tendre vers un meilleur épanouissement personnel.
Entrée libre sur inscription.

MERCREDI

8 FÉVRIER à 15h

ATELIER BRICOLAGE

Atelier bricolage animé par **Aline, Christiane et Julien**.

À partir de 5 ans, sur inscription.

MERCREDI

22 FÉVRIER à 15h

CINÉ-JEUNES

Séance ciné-jeunes dans l'auditorium.

À partir de 7 ans, sur inscription.



Samedi 21 Janvier 2023

Organisé par le Comité des fêtes,
à l'auditorium de l'Espace Marceau

SERGE ELEGANCE ACOUSTIQUE Spectacle Musical – Hommage à Serge Gainsbourg

Ce concert spectacle nous emmène à la découverte de Serge Gainsbourg avec des moments pleins de nostalgie. Il rend un très bel hommage à ce poète qui nous a quittés il y a presque 32 ans.

À travers la mise en scène, le scénario, les dialogues, ce spectacle musical nous fera découvrir et redécouvrir la magie de l'univers de Serge GAINSBOURG, sa relation à la beauté, au féminin, à la musique, à l'art en général et à l'art de vivre en particulier.

Dans une mise en scène intimiste et sur la base de dialogues originaux, partez en voyage dans un univers d'élégance, d'authenticité et de subtilité.

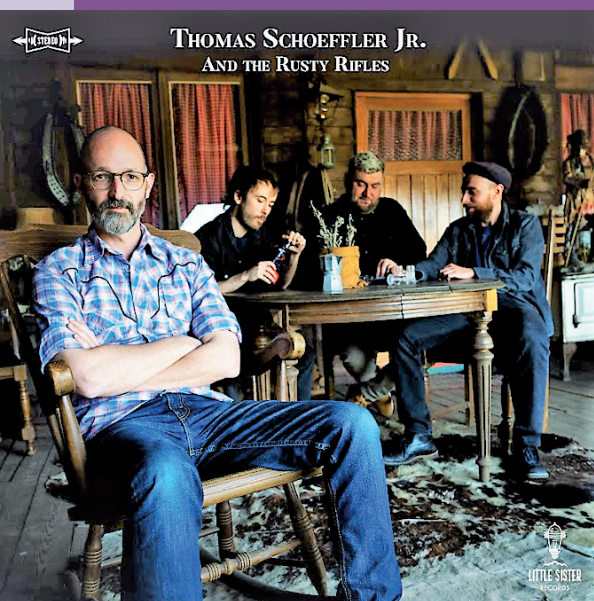
Christian CLUA (guitare acoustique), **Bernard REICHSTADT** (Percussions), **Bruno MARGARITI** (basse), **Christian GAFENESC** (pianiste et chanteur) et **Élise WACHBAR** (chant).



Ouverture des portes à 20h. Début du concert à 20h30. Participation libre avec chapeau à la sortie.
Réservation par mail : resa-marceau@holtzheim.fr

Samedi 25 Février 2023

Organisé par le Comité des fêtes,
à l'auditorium de l'Espace Marceau



Thomas SCHOEFFLER Jr Blues Folk / Blues Rock

Thomas Schoeffler Jr. est un ovni sur la planète du blues rock. Il a fait de ses compositions une prouesse technique qui, à chaque live, mérite un respect indéniable. Un one-man band dont on ne sait plus s'il possède ses instruments ou si ce sont eux qui le possèdent.

Chacun de ses concerts est une vraie performance, saluée par d'innombrables nominations "coups de coeur" sur des festivals tels que Jazz à Vienne, Blues Sur Seine, Cognac Blues Passions, Nancy Jazz Pulsations, Binic Folk Festival...

Cette fois, il quitte son itinéraire solitaire. Sur scène, il sera en groupe. Il sait que l'union fait la force et le démontre à travers les étonnantes plages qui constituent cet album enregistré aux côtés d'un solide trio d'excellents musiciens, l'artiste poursuit sa mue pour nous embarquer dans un voyage musical et émotionnel très folk blues.

Thomas Schoeffler Jr (Guitare et chant), **Nick Wernet** (Guitare), **Thibaut Lévy** (Basse) et **Maxime Domball** (Batterie).

Ouverture des portes à 20h. Début du concert à 20h30. Participation libre avec chapeau à la sortie.
Réservation par mail : resa-marceau@holtzheim.fr

CALENDRIER DES manifestations

Janvier 2023

SAMEDI-DIMANCHE

7-8 JANVIER

FOOT EN SALLE

Organisé par l'ASH - Salle de la Bruche

VENDREDI

13 JANVIER

SOIRÉE DES VŒUX

Organisé par la Commune - Salle de la Bruche

DIMANCHE

15 JANVIER

FÊTE DES AÎNÉS

Organisé par CCAS - Salle de la Bruche

SAMEDI

28 JANVIER à 20h

BASKET NATIONALE 2

Holtzheim - Alfortville

Organisé par VOGESIA - Salle des sports

SAMEDI

28 JANVIER

**PLANTATION D'ARBRES
NAISSANCE**

Organisé par la Commune

SAMEDI

28 JANVIER

SOIRÉE TARTE FLAMBÉE

Organisé par l'AAPPMA - Etang de pêche

Février 2023

SAMEDI

4 FÉVRIER

CARNAVAL

Salle de la Bruche

DIMANCHE

5 FÉVRIER

**VENTE DE CARTE
DE PÊCHE**

Organisé par l'AAPPMA - Etang de pêche

DIMANCHE

5 FÉVRIER

LOTO VOGÉSIA

Organisé par Vogésia - Salle de la Bruche

SAMEDI

11 FÉVRIER à 20h

BASKET NATIONALE 2

Holtzheim - Joeuf Homecourt

Organisé par VOGESIA - Salle des sports

DIMANCHE

12 FÉVRIER

TOURNOI DE FOOT

Organisé par l'ASH - Stade

SAMEDI

18 FÉVRIER

**PLANTATION
D'ARBRES CPE**

Organisé par la Commune

DIMANCHE

26 FÉVRIER

REPAS "CARPES FRITES"

Organisé par l'AAPPMA - Etang de pêche

DIMANCHE

26 FÉVRIER

COMPÉTITION GR

Organisé par Vogésia GR - Salle de la Bruche

Mars 2023

SAMEDI

4 MARS

BASKET NATIONALE 2

Holtzheim - Recy St Martin

Organisé par VOGESIA - Salle des sports

DIMANCHE

5 MARS

BOURSE AUX VÊTEMENTS

Organisé par APEEH - Salle de la Bruche

L'AMICALE des aînés

Retrouvez nos actualités en page 16 !

